CENTRE AQUATIQUE
DE KOUTER
Poperinge

SURVEILLANCE ORGANISATIONS DE JEUNESSE (-18 ANS)

Il y a un tarif pour organisations de jeunesse (-18 ans) à partir de 15 personnes (les superviseurs inclus) :

- < 12 ans = € 4,80
- 12 à 17 ans = € 5,40

Les superviseurs qui ne nagent pas, ne payent pas.

Les groupes sans superviseur ne sont pas acceptés !!

Art. 1384 du code civil

On est responsable non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait des personnes dont on doit répondre, ou des choses que l'on a sous sa garde.

Des superviseurs des enfants mineurs sont responsables pour les faits causés par ces enfants mineurs.

Art. 11 du reglement d'ordre

Les groupes sans accompagnateur ne sont pas acceptés. 1 accompagnateur minimum est requis par groupe de 35 personnes, pour exercer une surveillance depuis le bord des bassins. Cet accompagnateur se présentera aux sauveteurs qui lui fourniront une veste afin qu'il soit reconnaissable. Les accompagnateurs resteront dans le hall de la piscine, tandis que leurs participants nageront. Les accompagnateurs surveilleront le groupe dans et aux abords des vestiaires.

Code vestimentaire

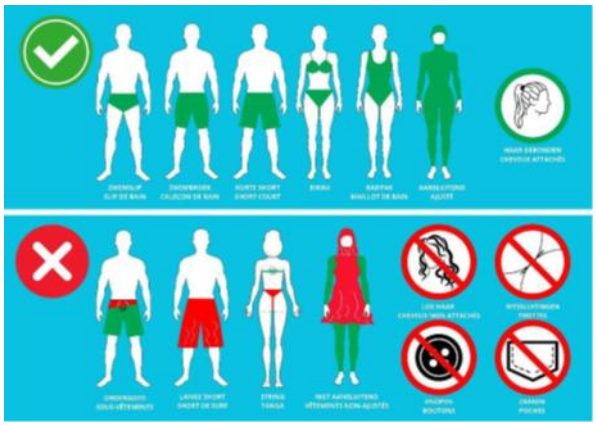

Maillots de bain en tissu éponge, sans poches, fermetures éclair ni éléments pendants. En cas de non-respect, l'accès sera refusé ou il sera demandé de quitter la piscine. Aucun remboursement du prix d'entrée ne sera accordé.
Autorisés : un maillot de bain ou un slip de bain, un short de bain arrivant au-dessus des genoux, un maillot une pièce, un bikini et tout maillot de bain moulant couvrant le corps.
Interdits : les sous-vêtements sous le maillot de bain, les maillots de bain amples tels qu'une jupette, un paréo ou une robe de plage, un string, un tanga ou un short de surf long descendant jusqu'aux genoux. Le bonnet de bain n'est pas obligatoire. Les cheveux longs doivent être attachés.

NOM DE L'ORGANISATION : ……

ADRESSE DE L'ORGANISATION : ……

DATE DU VISITE : …… / …… / …… HEURE : de …… h à …… h

NOMBRE DE JEUNES : …… (-12ans) ET …… (+12ans)

NOMBRE DE CABINES COLLECTIVES SOUHAITÉES : ……

NOMBRE DE SUPERVISEURS : …… / ……(nombre) qui ne nagent pas

NOM DU SUPERVISEUR PRINCIPAL (présent) : ……

MOBILE DU SUPERVISEUR PRINCIPAL (présent) : ……

LU ET APPROVÉ BON POUR ACCORD

SIGNATURE DU SUPERVISEUR PRINCIPAL